



Société Vaudoise des Maîtres Secondaires
Membre de la Fédération Syndicale SUD



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 10.05.16

Scanné le _____

16-PET.052

Pétition

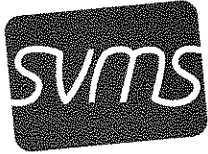
L'anglais est une branche dont l'étude à l'école obligatoire est sanctionnée par un examen. Elle revêt une importance particulière pour les élèves qui poursuivent des études, mais aussi pour un nombre croissant de métiers auxquels conduisent les filières de la formation professionnelle.

A l'heure actuelle, les enseignant-e-s d'anglais rencontrent des difficultés très importantes. Les élèves les plus en difficulté ne parviennent même pas à acquérir les fondamentaux les plus élémentaires de la langue. A défaut de temps et de moyens pour pouvoir différencier véritablement leur enseignement, les enseignant-e-s sont conduit-e-s à ne pas pouvoir emmener au niveau requis les élèves qui se destinent aux études gymnasiales.

Les enseignant-e-s d'anglais de la scolarité obligatoire vaudoise, signataires de la présente pétition, demandent au Grand Conseil du Canton de Vaud de modifier l'al. 2 art. 86 de la Loi sur l'enseignement obligatoire comme suit :

En voie générale, les élèves suivent un enseignement commun dans toutes les disciplines, à l'exception des options ; un enseignement à niveaux est offert en français, mathématiques, ~~et~~ allemand et anglais. L'enseignement de ces disciplines est organisé selon deux niveaux.

La pétition peut être signée par tou-te-s les enseignant-e-s d'anglais de l'école obligatoire, quel que soit leur statut et quelle que soit leur nationalité. **Les feuilles, même avec une seule signature, doivent être renvoyées à la SVMS (pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne) au plus tard le ...24 mars 2016**



Société Vaudoise des Maîtres Secondaires
Membre de la Fédération Syndicale SUD

Madame
ROXANNE MEYER KELLER
Présidente du Grand Conseil
Place du Château 6

1014 LAUSANNE

Lausanne, le 10 mai 2016

Madame la Présidente du Grand Conseil,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous remettre, en annexe, la pétition que la SVMS a lancée au sujet de l'enseignement de l'anglais à l'école obligatoire.

Plus de 400 enseignant-e-s d'anglais du secondaire I ont signé cette pétition pour l'introduction d'un enseignement à niveaux en anglais.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette pétition et de bien vouloir y donner la suite qui convient.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Madame la Présidente du Grand Conseil, nos meilleures salutations.

Pour le comité de la SVMS :

Le président :

Gilles PIERREHUMBERT

Annexe : ment.